



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET


Aux contribuables
de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

La date de la réunion du conseil municipal prévue initialement le 5 septembre 2023 est retardée au lundi 11 septembre 2023 par résolution portant le # 23-08-162.

DONNÉ À SAINT-FABIEN-DE-PANET, le 11 AOÛT 2023


**Annick Grégoire-Bégin, directrice générale et
greffière -trésorière**